

Bulletin à compléter et à retourner

Adhérent / Licencié

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Parent ou représentant légal de l'enfant

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
Tel :
Mail :

Signature

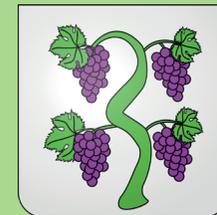
Renseignement concernant le club

Nom :
Adresse complète :
Tel :
Mail :
Atteste qu'une licence a été déposé pour :

Coût de la licence :
Date :

Cachet et signature du président

*Ticket
Sport*



COMMUNE
DE VIGNOT

Saison 2022 - 2023

Tu souhaites faire du sport !
La municipalité de Vignot peut t'aider à financer
ta licence sportive ou l'adhésion à une association
ou à un club Vignotin.

Commune de VIGNOT

Mairie - 13 rue Pasteur 55200 VIGNOT
Tel : 03 29 91 12 90
Mail : secretariat@communedevignot.fr



Informations

Conditions :

Habiter à Vignot, être âgé de 6 à 18 ans ou être étudiant.

Le montant de l'aide est fixé à :

- 5€ pour une licence inférieure à 20€.
- 8€ pour une licence comprise entre 20€ et 39€
- 15€ pour une licence supérieure à 40€

Tout jeune Vignotin souhaitant s'inscrire à une association ou un club de Vignot est éligible à cette aide.

Mode d'emploi :

Dans la limite d'une réduction par enfant.

Etape 1 : Pour bénéficier de cette aide vous devez remplir le bulletin d'adhésion en dernière page.

Etape 2 : Faire compléter l'attestation par l'association.

Etape 3 : Le bulletin est ensuite retourné à la mairie par le président de l'association.

Pièces justificatives

Le club ou l'association se réserve le droit de contrôler les pièces suivantes :

- La carte nationale d'identité de l'enfant ou le livret de famille.
- Un justificatif de domicile de moins de 3mois.

Commune de VIGNOT

Mairie - 13 rue Pasteur 55200 VIGNOT

Tel : 03 29 91 12 90

Mail : secretariat@communedevignot.fr

